



### **Conseil des jeunes. Nomination**

La Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts

Vu la loi du 12 mai 2006 sur l'enfance et la jeunesse (art. 15 et ss.) ;

Vu l'ordonnance du 13 mai 2009 sur l'organisation et le fonctionnement du Conseil des jeunes, et plus spécialement son article 4 ;

#### *Arrête :*

**Article premier.** Sont nommées membres du Conseil des jeunes pour un mandat de deux ans (septembre 2009 à septembre 2011), les personnes suivantes :

1. Benninger Yves, 1987, employé, Jeuss
2. Bischof Simon, 1992, apprenti, Ursy
3. Braidt Guillaume, 1986, étudiant, Fribourg
4. Cattaneo Dario, 1987, expert immobilier, Granges-Paccot
5. Chenaux Ludovic, 1988, étudiant, Ecuwillens
6. Clerc Anaïs, 1992, étudiante, Cordast
7. Cousinou Laurent, 1987, étudiant, Posieux
8. Fragnière Martin, 1988, étudiant, Fribourg
9. Frehner Ludovic, 1992, apprenti, Fribourg
10. Gigandet Yannick, 1993, étudiant, Bulle
11. Gruber Anna, 1990, étudiante, Guin
12. Hänni Dominique, 1988, étudiante, Morat
13. Henninger Marc-David, 1987, étudiant, Bourguillon
14. Jakab Gergely Levente, 1987, étudiant, Fribourg
15. Kobulan Cihan, 1987, peintre en bâtiment, Fribourg
16. Kolly Sonia, 1991, apprentie, Prez-vers-Siviriez

17. Morard Flavien, 1991, étudiant, Bourguillon
18. De Montmollin Joël, 1988, étudiant, Fribourg
19. Von Mühlener Andreas, 1992, étudiant, Bourguillon
20. Nuño Gomez Irène, 1987, étudiante, Fribourg
21. Ohah Thérèse, 1988, apprentie, Villaz-St-Pierre
22. Roux Leonardo, 1988, étudiant, Marly
23. Schwarzenberger Hermann, 1992, apprenti, Fräschels
24. Tinguely Thierry, 1992, étudiant, Pont-la-Ville
25. Vultier Thibaut, 1990, étudiant, Chésopelloz
26. Wyssa Corinne, 1989, étudiante, Courlevon
27. Zumwald Lara, 1993, étudiante, Villars-sur-Glâne

**Art. 2.** L'indemnisation des membres du Conseil des jeunes est réglée selon les articles 31 et 32 de l'ordonnance du 13 mai 2009 sur l'organisation et le fonctionnement du Conseil des jeunes.

**Art. 3.** Communication:

- a) à la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts, pour elle, le Conseil des jeunes et les personnes nommées (30 ex.);
- b) à la Direction des finances (1 ex.);
- c) à la Chancellerie d'Etat (2 ex.).

Fribourg, le 31 juillet 2009

Le Conseiller d'Etat, Directeur

Pascal Corminboeuf